BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 632

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Ventes et cessions

979 938 412 RCS Rennes.
A CIEL OUVERT RENNES.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 5000.00 EUR.
Adresse : 1, Rue du Capitaine Dreyfus, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION SIMPLIFIEE PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE A CIEL OUVERT RENNES PAR LA SOCIETE A CIEL OUVERT GRAND NORD OUEST 1. Evaluation de l'actif et du passif de la société A CIEL OUVERT RENNES dont la transmission à la société A CIEL OUVERT GRAND NORD OUEST est prévue : -Montant de l'actif : 440 555 € (quatre cent quarante mille cinq cent cinquante-cinq euros) -Montant du passif : 351 221 € (trois cent cinquante et un mille deux cent vingt et un euros). 2. Cette fusion se traduisant par l'absorption d'une société absorbée, la société A CIEL OUVERT RENNES par une société absorbante, A CIEL OUVERT GRAND NORD OUEST, dont l'intégralité du capital social est détenue par la société A CIEL OUVERT GRAND NORD OUEST, il ne sera procédé à aucune opération d'échange de titres de la société bénéficiaire (A CIEL OUVERT GRAND NORD OUEST) contre des titres de la société absorbée (A CIEL OUVERT RENNES). 3. Jouissance La date fixée pour la prise d'effet de la fusion est fixée au 31 décembre 2026, sous réserve que la publicité prescrite par l'article L. 236-6 alinéa 2 du Code de commerce ait été réalisée un mois au moins avant cette date. 4. Date d'effet comptable et fiscal La société A CIEL OUVERT GRAND NORD OUEST, société absorbante, reprendra toutes les opérations actives et passives réalisées par la société A CIEL OUVERT RENNES, société absorbée, à compter du 1er janvier 2026, date d'effet rétroactif comptable et fiscal. 5. Dépôt du projet de fusion Le projet de fusion établi le 09/10/2026 a été déposé le 12/10/2026, au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce de Rennes..